



Amis Gérois,

Je tiens tout d'abord à saluer la vitalité et la convivialité qui animent notre commune. Notre village continue de séduire ceux qui le découvrent et notre bourg s'apprête à revêtir ses habits de fête avec les illuminations de Noël.

Grâce à votre engagement et à celui des associations, notre village reste un lieu de vie agréable, où il fait bon vivre et partager. La période de fêtes de fin d'année est riche en rencontres amicales. Ainsi, le conseil municipal aura le plaisir d'accueillir les **nouveaux habitants de 2025**, et de **remercier toutes les associations** pour leur engagement au quotidien lors d'un moment convivial le **12 décembre** prochain. Ces échanges, autour d'un pot de l'amitié, nous rappellent à quel point notre commune est vivante grâce à chacun d'entre vous.

De plus, les animations, approuvées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), se poursuivent à la salle communale de la résidence intergénérationnelle Diversitat, espace de prévention en lien avec notre politique d'action sociale. Parallèlement, la distribution des colis de fin d'année aux aînés de plus de 80 ans débutera prochainement.

Enfin, plusieurs temps forts rythmeront les prochaines semaines. Vous pourrez profiter :

- **Du téléthon** au foyer rural le vendredi 5 et samedi 6 décembre.
- **Du marché de Noël** à la salle de sport, pour trouver des cadeaux locaux et artisanaux le dimanche 7 décembre.
- **Du réveillon du 31 décembre** organisé par le FROG au foyer (*renseignement et inscription 07 83 79 40 11*).
- **Du traditionnel repas dansant**, le samedi 10 janvier au foyer, animé par l'orchestre Michel Lagalaye, pour une journée festive.

À noter également : du **15 janvier au 14 février 2026**, notre commune participera **au recensement de la population**. Cette opération, effectuée tous les 5 ans, **concerne tous les foyers** de Ger. Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, passera à votre domicile. Vous pourrez aussi répondre en ligne. Sachez que vos réponses, strictement confidentielles, nous aideront à préparer l'avenir de notre village. Je compte sur votre bon accueil et votre participation.

En cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes.

Jean-Michel PATACQ, maire de Ger.

REPAS DANSANT

La Municipalité propose à toutes les personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint de participer au repas dansant animé par l'Orchestre LAGALAYE

Samedi 10 Janvier 2026
à partir de 12H au foyer de Ger

Inscription auprès du secrétariat de mairie au plus tard
Lundi 22 décembre 2025.

Une participation financière de **15€** par personne sera à régler, par chèque uniquement, à l'ordre de la Trésorerie de Nay, et à remettre en même temps que votre inscription.

Menu :

Crème de chou-fleur,

Dos de cabillaud rôti moules chorizo ibérique et petits légumes confits
sauce fine au safran,

Pressé de cochon de lait sauce pomme cidre

Pomme de terre farcie gratinée,

Fromage de pays cerise noire,

Aumônière aux pommes caramel beurre salé

Apéritif - vins – champagne – café

En raison des fêtes de fin d'année,
Pensez à vous inscrire avant le 22 décembre.



INVITATION AU POT

DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes habitant de la commune depuis
cette année,

j'ai le plaisir de vous inviter au pot de l'amitié
qui sera servi

Vendredi 12 décembre 2025
à 19h au Foyer de Ger

en présence des membres du conseil municipal et des responsables des différentes associations géroises qui s'investissent afin de rendre notre village plus chaleureux et accueillant.

Les nouveaux gérois qui n'ont pas pu venir
l'année dernière sont les bienvenus.

Merci de confirmer votre présence par téléphone
au 05.62.31.50.60 ou par mail : mairie@ger.fr

Des **Terres Communales** se sont libérées et seront à la location en début d'année prochaine. Elles seront affichées en mairie en décembre.



Transport à la demande

La Communauté de Communes met en place son service intercommunal de transport à la demande (TAD) : NEBus, un service de transport collectif qui vous permet de réaliser des **déplacements ponctuels et de proximité sur le territoire**, à raison de 20 trajets par mois (10 allers-retours).

Destinations : Soumoulou, Pontacq, Ger.

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30,

Et le samedi de 9h à 13h.

Tarifs tout public : Trajet simple 2€50

Trajet Aller/Retour 4€50

Réservez par téléphone au **0970 870 870**,

Sur le site internet Région Nouvelle Aquitaine,

Sur l'application « Mon TAD Nouvelle Aquitaine ».



Inscription à l'école maternelle

Rentrée scolaire 2026/2027

Vous habitez GER. Venez inscrire votre enfant né en **2023** pour la rentrée 2026-2027, à la mairie tous les matins. Munissez-vous des pièces suivantes : livret de famille et carnet de santé avec vaccinations à jour.

Élections Municipales

15 et 22 mars 2026

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **mercredi 4 février** pour les inscriptions en ligne, et au **vendredi 6 février** pour les inscriptions en mairie ou par courrier. La carte électorale sera envoyée dans les 10 jours précédant le scrutin.

Actions de prévention

Des actions de prévention santé sont proposées à la salle DIVERSITAT de la résidence intergénérationnelle. Elles sont coordonnées par le CCAS.

Un **atelier NUTRI'ACTIV de 6 séances** de 2h se tiendra à compter du 19 janvier.

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de mairie.

Vente de Bois

Elle se tiendra le dimanche 21 décembre.

Rdv à 9h devant la mairie.

Vente de bois sur pied et de houppiers.

RECENSEMENT de la POPULATION



Cette année, le recensement de la population sera effectué à Ger **entre le 15 janvier et le 14 février 2026**.

Quatre agents seront recrutés pour effectuer cette mission.

Ces personnes se présenteront dans tous les domiciles pour vous **remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne**.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser **un questionnaire papier remis par votre agent recenseur**.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Le recensement de la population est un **acte civique, obligatoire**, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Plan Communal de Sauvegarde :

Faites-vous connaître en mairie

La commune élabore son Plan communal de sauvegarde (PCS), document visant à organiser la réponse communale face à une situation d'urgence (catastrophe naturelle, aléa climatique...). Dans ce cadre, **les personnes isolées et/ou sans moyen de locomotion, les personnes en situation de handicap, les personnes sous assistance médicale** qui le souhaitent peuvent se signaler en mairie, pour laisser leurs coordonnées.

ATELIERS NUMERIQUES

La mairie de GER, en partenariat avec La Fibre 64, organise des cycles de perfectionnement à l'ordinateur / tablette / smartphone les **mercredis 7, 14, 21 et 28 janvier 2026**.

Découvrez : les bons réflexes sécurité, comment transférer les photos du téléphone sur l'ordinateur, l'intelligence artificielle (IA). Apprenez aussi à : créer une vidéo à partir de vos photos pour partager avec vos proches, utiliser Doctolib, What's App, utiliser les bases de Canva ou encore comment envoyer et récupérer des fichiers volumineux. Gratuit, sur inscription à la mairie de GER.

Sécurité : Divagation canine

Pour des raisons de sécurité, il est défendu de laisser les chiens divaguer sur **la voie publique**, seuls et sans maître.

Ils représentent un réel danger pour les enfants, les cyclistes et tous les usagers de la route.

Une convention a été signée avec la SPA d'Ibos, désormais ils seront capturés par les agents du refuge et mis en fourrière.

Le maître est tenu de garder la maîtrise de son chien en toutes circonstances.

Trop de faits contraires nous sont signalés et cela suscite des craintes.